

L'EVEIL DE LA DORE



Bulletin d'information des communistes de la section de Puy-Guillaume

Mars 2014

EDITO

DES COMMUNES REMPARTS CONTRE L'AUSTÉRITÉ

La politique du gouvernement tourne le dos aux engagements du candidat Hollande. Elle ne permet pas de sortir de la crise, et, au contraire, fait chaque jour des cadeaux supplémentaires aux grandes entreprises et à la finance au détriment des salariés, de l'emploi et des collectivités territoriales. Pour les communistes et le Front de Gauche, cette politique mène notre pays dans le mur, et nous ne lâchons rien pour que le cap soit inversé, et qu'une véritable politique de gauche soit enfin conduite.

A l'heure où la précarité fait des ravages, privant de plus en plus de femmes et d'hommes de notre pays des droits humains les plus fondamentaux, nos communes deviennent de plus en plus souvent le dernier rempart pour trouver une solution aux souffrances sociales, et pour répondre aux besoins. C'est pourquoi les 23 et 30 mars prochains, les élections municipales et communautaires sont un enjeu essentiel pour notre avenir.

Les candidates et candidats communistes, ou soutenus par le Parti communiste français, ont bien conscience que nous ne réglerons pas, à gauche, et notamment avec le PS, nos désaccords nationaux à l'occasion des élections municipales. Mais ces élections doivent être l'occasion de démontrer la détermination de toutes celles et ceux qui avaient choisi le changement à exiger de vraies politiques de progrès social au niveau local.

Ce que nous voulons, dans l'immédiat, c'est être utiles aux gens. Nous pensons qu'il faut répondre aux attentes tout de suite, en participant là où c'est possible à des municipalités qui s'engagent au service de l'intérêt général, de la solidarité, du maintien et du développement des services publics locaux.

Pour nous, cet enjeu politique est essentiel. Nous continuons de faire prévaloir « l'humain d'abord », pour que nos communes ne cèdent pas face aux politiques d'austérité conduites en France et en Europe.



Julien Brugerolles
Secrétaire de la section de
Puy-Guillaume du PCF

Au Sommaire

Page 2 et 3 : Spécial Municipales

- Ce qui change dans le canton
- Répondre aux besoins des habitants, convaincre et rassembler à gauche
- Communauté de communes entre Allier et Bois Noir

Page 4 :

- A89 - A72 sans péage : pour la gratuité de l'autoroute de la montagne Thiernoise à Clermont-Ferrand
- collecte des ordures ménagères

SPECIAL MUNICIPALES

Le scrutin municipal du 23 mars : ce qui change dans le canton

Pour les communes de Lachaux, Chateldon, Noalhat, et Ris, qui comptent moins de 1 000 habitants, le scrutin municipal ne change pas. Dans ces communes, le scrutin majoritaire est la règle. Des listes sont constituées, mais les électeurs peuvent rayer certains noms, ou "panacher", c'est-à-dire ajouter sur une liste des noms appartenant à une liste concurrente. A partir de cette année, on ne peut plus ajouter le nom d'une personne qui ne s'est pas portée candidate. Lors du dépouillement, on dénombre les voix obtenues par chaque candidat (et non par chaque liste). Pour être élu à l'issue du premier tour, il faut remplir deux conditions : atteindre la majorité absolue des suffrages exprimés (50% plus une voix), mais aussi recueillir un nombre de voix égal à 25% des inscrits. Les sièges non attribués à l'issue du premier tour le sont au second. Les candidats qui recueillent le plus grand nombre de voix complètent le conseil municipal.

Ce qui change en revanche, c'est le scrutin **pour les communes qui ont plus de 1000 habitants, c'est-à-dire sur notre canton pour Paslières et Puy-Guillaume**. Depuis la loi du 17 mai 2013, c'est le scrutin de liste, jusqu'ici réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, qui s'applique désormais. Concrètement, le 23 mars (et le 30 mars en cas de deuxième tour), **les conseillers municipaux seront élus au scrutin proportionnel, sur des listes complètes**, avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du code électoral). Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation. **On ne peut donc voter que pour une liste complète, sans rayure ni panachage**. Les listes sont composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement. Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrage obtenus. Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Autre changement important, le bulletin dans ces communes fera aussi figurer l'ensemble des candidats amenés à siéger à la communauté de communes qui seront élus pour la première fois au suffrage direct.

Communauté de communes entre Allier et Bois Noirs : ce qui change

Le nombre total de délégués communautaires ne change pas et reste à 24 délégués.

Pour les communes de moins 1000 habitants, c'est-à-dire **Lachaux, Chateldon, Noalhat, et Ris** (+ Charnat), la désignation des conseillers communautaires ne change pas. Elle a lieu lors d'un vote du nouveau conseil municipal après son renouvellement. Ce qui change en revanche, c'est le nombre de conseillers qui seront élus à la Communauté de communes. En effet, les communes de Ris (- 1 élu communautaire), de Lachaux (- 1 élu), de Noalhat (- 1 élu) et de Charnat (- 1 élu) vont perdre des représentants à la communauté de communes.

Pour les communes de plus de 1000 habitants, c'est-à-dire **pour les communes de Puy-Guillaume et Paslières**, l'élection des conseillers communautaires aura lieu le même jour et sur le même bulletin que les conseillers municipaux. Deux listes figureront donc sur le même bulletin de vote, celle des candidats au conseil municipal et celles des candidats au conseil communautaire, sans possibilité de rayer, ni de panacher. Les communes de Puy-Guillaume (+ 2 élus communautaires) et de Paslières (+ 2 élus communautaires) gagneront elles des représentants au sein de la Communauté de communes.

Au final, Puy-Guillaume comptera 10 délégués communautaires, Paslières 6, Châteldon 3, Ris 2, Lachaux 1, Noalhat 1, et Charnat 1.



Répondre aux besoins des habitants, convaincre et rassembler à gauche

Les prochaines élections municipales se profilent dans un contexte social et économique particulièrement lourd pour les ménages. La poursuite des politiques d'austérité en Europe affaiblit notre pays, tourne le dos aux besoins et aux attentes des peuples, tant sur le front de l'emploi, qu'en matière de protection sociale, du mieux vivre ensemble et des réponses aux besoins du quotidien.

Les collectivités territoriales, au premier rang desquelles les communes, sont ainsi gravement attaquées, avec des moyens en constante diminution, alors même que les besoins sociaux explosent. Les communes constituent pourtant les derniers remparts contre la crise et les politiques d'austérité. **Les villes et villages constituent aussi le maillon essentiel de la démocratie de proximité, avec des élus locaux au plus proche des réalités sociales, relais des besoins du quotidien.** Transports, logement social, présence des services publics, vivre ensemble, action sociale, sport et culture, démocratie locale... il s'agit de réponses concrètes à construire avec les habitants. Pour les communistes, la place des communes et le sens de l'action des futurs élus municipaux dans la vie politique de notre pays est déterminante pour construire d'autres réponses à la crise, en mettant au centre des préoccupations politiques l'Humain, la solidarité et le partage. Dans les échanges que nous avons avec toutes les autres forces de gauche, nous réaffirmons en permanence notre positionnement : **la gauche doit servir de rempart contre l'austérité, pour porter des projets répondant non pas aux aspirations de la finance, mais à celles des habitants.**

Ma commune, j'y tiens.

Les Français-es sont attachés à ce lien de proximité et à cette exception française avec ses 36 000 communes. Fondamentalement attaché à l'identité communale, notre rejet de l'effacement des communes s'appuie sur des histoires locales, sur des gestions partagées, sur des liens créés avec les autres forces de gauche et avec le milieu associatif. Notre opposition à l'acte III dit de la décentralisation prend sa source dans ces multiples histoires communales construites au fil du temps.

Ainsi les réalités locales, politiques et économiques, ne sont pas les mêmes d'une commune à l'autre. Pour autant, la démarche engagée par les communistes du Puy-de-Dôme, les ambitions ainsi que les objectifs, sont les mêmes aux quatre coins de ce département. Pour nous, la démocratie est, tout à la fois, le chemin et le but que nous nous traçons. Notre volonté est de faire de la politique autrement, en permettant aux citoyens-nes de s'approprier les enjeux et les questions locales qui touchent leur quotidien.

Partir des besoins des populations

Les communistes et le Front de gauche sont donc en action avec les populations. Sur tout le territoire départemental, nous souhaitons faire des municipalités, des pôles de résistance à la crise et à l'austérité par le maintien et la mise en place de politiques publiques fortes. Nous voulons des élu-e-s qui soient des relais des difficultés des habitants, des préoccupations de la vie quotidienne. Nous attachons **une importance prioritaire au maintien et au développement des services publics locaux dans nos communes** : écoles-enfance-jeunesse, services de transports, eau et assainissement, voirie, sport, culture... Nous entendons faire barrage à toute tentative de privatisation de ces services essentiels à la vie quotidienne des habitants. Les collectivités souffrent aussi de plus en plus d'une asphyxie financière due aux orientations libérales de l'Etat qui les privent de moyens. Pour la première fois, la baisse des dotations aux communes, **avec la perte d'1,5 milliards d'euros au titre de la**

dotation globale de fonctionnement (DGF) sonne comme un recul dramatique pour la vitalité de nos territoires. Les élus communistes et Front de gauche porteront dans la campagne, comme durant tout le mandat, **l'exigence d'une véritable réforme fiscale pour redonner à l'impôt un caractère juste et solidaire.** Cette réforme est nécessaire pour donner à toutes les collectivités territoriales en général, et aux communes en particulier, les moyens et les recettes nécessaires pour des politiques d'investissements en direction des populations.

Des élus communistes utiles dans vos communes !

Cette démarche implique de quitter les postures de principe pour passer au concret, en s'adressant à l'ensemble des habitants. Les difficultés de nos concitoyens exigent que l'on soit sur les lieux où se prennent les décisions et que l'on ne reste pas à la porte des institutions. Pour rassembler, il faut accepter le débat et ne pas se replier sur une radicalité qui divise et qui rejette. Suivant cet objectif commun, notre ambition est bien entendu de renforcer la présence et l'action des élus communistes et Front de gauche, sur tous les territoires du Puy-de-Dôme. C'est dans ce même état d'esprit que **nos candidats se présentent dans deux communes de ce canton, à Lachaux, avec Edgar Bigay et Jean-Marc Faure, et à Paslières avec Julien Brugerolles**, aux côtés de celles et ceux, sympathisants et citoyens, qui veulent contribuer à défendre l'intérêt général et être au service du mieux-vivre dans nos communes.

Communauté de communes Entre Allier et Bois Noirs : besoin de coopération et de solidarité !

Les 23 et 30 mars 2014 ne sont pas seulement les dates des élections municipales. Elles seront aussi pour la première fois dans l'histoire électorale de notre pays, les jours de l'élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires dans les communes de plus de 1000 habitants. Malgré cette nouvelle loi électorale, qui pousse à l'affaiblissement du rôle des communes, nous continuons de porter l'exigence d'intercommunalités fondées sur les principes de coopération et de solidarité entre les communes pour répondre aux aspirations et au besoin des populations. Force est de constater que la politique de notre communauté de communes Entre Allier et Bois Noirs devrait s'inspirer plus largement de ces principes ! A commencer par la représentation au sein du conseil communautaire qui a été modifiée, et qui s'est faite au détriment des communes les plus petites en nombre d'habitants. C'est un bien mauvais signal donné à la population en termes de coopération et de solidarité ! La modification de cette représentation injuste devra être remise à l'ordre du jour pour matérialiser une autre ambition pour cette communauté. De la même façon, le rôle et les compétences de la communauté de communes méritent d'être profondément revus pour favoriser une vraie mutualisation des coûts et des services à la population. L'intérêt général de l'ensemble des communes et des habitants du territoire doit primer sur les intérêts particu-

A89 - A72 SANS PÉAGE :

POUR LA GRATUITÉ DE L'AUTOROUTE

DE LA MONTAGNE THIernoISE À CLERMONT-FD

Pour de nombreux habitants de notre canton, le déplacement domicile-travail quotidien vers Clermont-Ferrand est une lourde charge qui grève le budget. Lancé en 2011, le comité d'usagers pour la gratuité de l'autoroute A89 (CUGA 89) continue de demander la gratuité de ce tronçon autoroutier. Les habitants en ont assez de subir une triple peine : transports collectifs (TER) insuffisants vers Clermont ; nécessité d'aller travailler sur l'agglomération clermontoise faute d'emplois locaux ; obligation d'utiliser l'autoroute chaque jour faute d'itinéraire alternatif réel. La pétition demandant la gratuité a ainsi récolté plus de 3000 signataires.

Quelques chiffres simples permettent d'éclairer sur ce racket des usagers au seul profit des Autoroutes du Sud de la France (groupe Vinci). Thiers Ouest - Les Martres d'Artière, tous les jours de la semaine avec un aller-retour, c'est 100 euros de moins chaque mois, soit près de 10 % de salaire pour un salarié au SMIC qui passe par l'autoroute A89 ! Sans compter le carburant et l'entretien du véhicule. Dans le même temps, **le bénéfice net de Vinci Autoroutes en 2013 s'élève à 827 millions d'euros** dont l'essentiel est reversé aux actionnaires. En résumé, tout pour la finance, et aucune retombée pour le territoire ! Les tarifs viennent d'ailleurs à nouveau d'être augmentés entre Thiers Ouest et Les Martres d'Artière (+ 10 centimes à 2,30 euros pour un aller simple soit 4, 5 % d'augmentation !).

Les demandes du comité d'usagers sont claires : le gel transitoire des tarifs, en allant vers une gratuité et une prise en compte des besoins de transports du bassin de Thiers-Ambert-Puy-Guillaume en lien avec le projet de métropole Clermont-Vichy. L'aménagement du territoire, c'est une A89 gratuite pour les habitants de ces bassins, et une offre de transports collectifs renforcée.

Le mardi 11 mars 2014, le comité d'usagers pour la gratuité de l'autoroute A89 (CUGA 89) organise, sous le haut parrainage d'André Chassaigne, une manifestation **à partir de 17h sur au péage de l'A89 de Thiers Ouest**. Pour exiger la gratuité du tronçon reliant le Livradois - Forez à Clermont, venez nombreux et faites circuler l'information.

Contact - Comité d'usagers et pétition en ligne : Claude NOWOTNY
claude.nowotny@orange.fr
ou Julien BRUGEROLLES
brugerolles.julien@gmail.com

La pétition en ligne et toutes les informations sur : <http://puy-de-dome.pcf.fr/Pour-la-gratuite-de-l-A89.html>

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Durant 3 semaines, de fin novembre au 11 décembre 2013, les ordures ménagères au village du Buy et Plachot, sur la commune de Paslières, n'ont pas été collectées. Les habitants ont décidé de se rendre à la communauté de communes pour savoir pourquoi. Il nous a été répondu que l'état du chemin ne permettait pas le passage du camion de collecte, ce qui ne semblait pas se vérifier au regard du passage d'autres camions de ce type. Le représentant de la communauté de communes est intervenu en lien avec la commune de Paslières pour faire le nécessaire et rétablir la collecte. Nous estimons que la collecte des ordures ménagères est un service public payés par les contribuables et qu'il doit être rendu. De même, nous faisons le constat que les coûts de transfert et de traitement augmentent fortement, avec la mise en place d'une plateforme de transfert à Courpière, qui reçoit nos déchets, avant d'être acheminés vers l'incinérateur et le pôle de traitement Vernéa. Ces charges nouvelles pour les contribuables doivent être clairement explicitées aux habitantes et habitants de l'intercommunalité, comme les décisions de nos élus à la communauté de communes sur ce dossier.

Danièle LEVIGNE

Je m'engage, au sein du Front de Gauche Je rejoins le Parti Communiste Français

Nom : Prénom :
Tel : Portable :
Adresse :
Mail :

Merci de retourner ce coupon à l'adresse suivante ou de le remettre à un militant communiste :
Fédération PCF du Puy de Dôme 34 rue des clos - BP14 - 63018 Clermont-Ferrand - cedex 2
pcf.guillaume@gmail.com

